

# Info-municipal - Octobre 2020



# Fête des bénévoles 2020

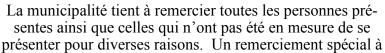
Dimanche 27 septembre dernier, la municipalité a eu le plaisir de tenir la fête des bénévoles afin de souligner le travail exceptionnel de toutes les personnes qui aident à donner vie à Saint-Claude.

Cette année, nous tenions à féliciter tout spécialement les distributeurs de journaux. Ceux-ci aident la population à rester informé en permettant aux citoyens d'avoir accès à l'information et ce, depuis maintenant plusieurs années. Chacun avait son circuit de distribution. Depuis mai, la municipalité fait affaire avec Media Post pour la distribution des journaux depuis que ce dernier reconnaît Saint-Claude sur l'ensemble de son territoire



Évidemment, dû à la situation actuelle, nous avons dû adap-

ter l'événement. Malheureusement, dû au changement des normes de la santé publique, nous avons été dans l'obligation de refuser plusieurs personnes. Le port du masque était obligatoire tout comme la distanciation.



Diane Lacroix (Distributrice) Roger Plante et Jacinthe Pellerin, deux distributeurs absents.



Joanne Allard (Distributrice)



#### Municipalité de Saint-Claude

295, Route de l'Église Saint-Claude (Québec) J0B 2N0 Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479

www.municipalite.st-claude.ca

Suivez nous sur Facebook: Municipalité de Saint-Claude



# Nouvelles municipales

#### RÉPARATION RANG 7 - ENTRE CH. GOSHEN ET ROUTE 249

Les réparations, gravier, pour un montant de +/- 8 000\$ sont autorisées pour le tronçon du Rang 7 entre ch. Goshen et Route 249.

# PREMIÈRE PROGRAMMATION VERSION NO 1 DEMANDE DE SUBVENTION TECQ 2019-2023

Le programme version no 1 de la TECQ 2019-2023 a été accepté le 26 août dernier. Dans le cadre de ce programme, la rénovation extérieure (toiture, revêtement, électricité) de la Bibliothèque Irène Duclos est subventionnée à 100%.

Les travaux seront réalisée par la compagnie Rénove et fils Inc.

#### CONTRAT POUR L'ENLÈVEMENT, LE TRANSPORT DES DÉCHETS 2021

Le contrat pour la cueillette et le transport des déchets est renouvelé pour la prochaine année (2021) avec la Régie inter municipale sanitaire des Hameaux soit 17 collectes régulières, et ce, aux 3 semaines avec 2 collectes spéciales.

#### PROGRAMME DE SOUTIEN AUX NOUVEAU-NÉS

Profitez du programme pour l'année 2020 en vous inscrivant, si vous avez un nouveau-né ou si vous en attendez un d'ici le 30 novembre 2020.

La municipalité de Saint-Claude contribue pour aider les familles (nouveau-nés); 100\$ par bébé et un cadeau!

Pour informations et inscription: 819-845-7795 poste 1

#### LAC BOISSONNEAULT : RAPPEL - ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Il a lieu de poursuivre le travail pour la conservation et la santé du Lac Boissonneault. Le conseil municipal désire faire une étude de faisabilité pour la gestion des deltas dans le Lac Boissonneault.

RAPPEL
Experts-conseils en environnement
of an exertion de l'aux

RAPPEL évaluera les changements depuis les dernières études : l'étude de Natur'eau-Lac en date de 2013 l'étude de Rappel en date de 2004

Des gens de la firme Rappel travailleront dans le secteur du lac Boissonneault dans les prochaines semaines, tout spécialement au niveau des tributaires. PROVINCE DE QUEBEC MRC DU VAL ST-FRANCOIS MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

#### **AVIS PUBLIC**

CONCERNANT LA PREMIERE ANNEE D'APPLICATION DU ROLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2021

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Claude, devant être en vigueur durant les exercices financiers **2021-2022-2023**, a été déposé à mon bureau le **14** *septembre 2020*, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- \* être déposée avant le 1er mai 2021; (au plus tard le 30 avril 2021)
- \* être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC du Val Saint-François Greffier de l'organisme 3, rue Greenlay sud bureau 101 Greenlay, QC J1S 2J1

- \* être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- \* être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement, être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement no 2003-03 de la MRC du Val Saint-François et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

#### Donné le 24 septembre 2020

France Lavertu directrice générale et sec-très.

Municipalité de Saint-Claude

## <u>RÔLE D'ÉVALUATION EN LIGNE</u>

Vous pouvez consulter le rôle d'évaluation en ligne sur le site internet de la municipalité.

Sur le site, vous n'avez qu'à vous rendre à services municipaux— rôle en ligne. Par la suite, vous pouvez faire des recherches par adresse, matricule ou cadastre et ce, pour n'importe quel immeuble de la municipalité.

https://www.infotechdev.com/roleenligne/searchrole/42100/search

#### ACHAT NOUVEAUX JEUX- PARC DES PETITS et POINTE MARCHAND

Comme il a lieu de poursuivre l'amélioration des parcs pour les 1 à 5 ans à la Pointe Marchand et au parc des petits ;

Le conseil a autorisé l'achat d'un panneau tic-tac-toc et le jeu Tractopelle de la compagnie Jambette.

#### **POINTE MARCHAND**

Le débroussaillage des branches est repoussées, de la portion située entre le chemin Hamel et le sentier du bloc sanitaire.

Le déneigement des sentiers de la Pointe Marchand pour la saison hivernale est autorisé pour permettre aux gens de circuler dans les sentiers.

Un gros merci à Monsieur Lahaie de voir à l'entretien de ce parc.

#### Interdiction de nourrir les oiseaux— Règlement général

#### Canards, goélands, bernaches

Il est défendu à toute personne de nourrir les canards, les bernaches, les goélands ou tout autre oiseau sauvage sur les berges des rivières et du lac Boissonneault de la municipalité.

Le fait de nourrir des oiseaux sauvages est une source de pollution pour les plans d'eau, puisque les oiseaux restent plus longtemps sur le plan d'eau. De plus, le nombre est grandissant d'année après année. Il faut donc agir.

## BAC BRUN—Voici un rappel de certaines matières acceptées ou non!

## Matières acceptées

- Cendres froides
- Litière et excréments d'animaux
- Cheveux, poils, plumes
- Feuilles mortes
- Viandes, poissons, coquilles et os

#### Matières refusées

- Résidus de construction
- ♦ RDD (résidus domestiques dangereux)
- Essuie-tout ayant été en contact avec des produits chimiques
- Aucun sac de plastique
- ♦ Roche, gravier, pierre



#### Les bacs (recyclage, ordure et compost) en bordure des chemins.

Avec l'hiver qui s'en vient, nous demandons votre collaboration afin de rendre le travail des déneigeurs sécuritaire et d'allonger la durée de vie de vos bacs !

Pour y arriver, il suffit d'appliquer ces quelques petits conseils :

Placez vos bacs en bordure des routes, au niveau de l'accotement.

Évitez de les placer sur l'asphalte ; ou sur l'aire de roulement. Le camion de cueillette possède un bras télescopique. Il aura accès à votre bac sans problème à cette distance.

Déposez votre bac au chemin le jour avant la cueillette et enlevez-le dès qu'il est vide

L'équipe de la voirie!



## **COLLECTE DES FEUILLES D'AUTOMNE- Comment procéder?**

- 1) Procurez-vous **des sacs de papier** au bureau municipal (295, rue de l'église), au Camping des Baies (368 chemin St-Pierre) (**quantité limitée**) ou dans les magasins appropriés (les sacs de plastique seront refusés)
- 2) Apportez-les à l'un des 3 points de dépôt suivants:
  - -Pointe Marchand: stationnement, chemin Hamel
  - -Camping des Baies: 368, chemin St-Pierre
  - -Garage municipal: 568 rue Gérard



#### POUR RÉCUPÉRER MES PILES, C'EST À L'HÔTEL DE VILLE!

Vous n'avez plus aucune raison de jeter vos piles et téléphones cellulaires à la poubelle. En effet, il y a maintenant dans toutes les municipalités de la MRC au moins un endroit où vous pouvez vous en débarrasser gratuitement :



À VOTRE HÔTEL DE VILLE ou à votre bureau de poste de Saint-Claude

Grâce à la participation de la municipalité, les citoyens ont ainsi un endroit à proximité d'eux où apporter leurs piles et téléphones cellulaires afin qu'ils soient recyclés ou éliminés de façon sécuritaire pour l'environnement

#### **RECUPERATION de PEINTURE**

#### Peinture, contenants de peintures vides

La municipalité a un contenant au garage municipal, 568, rue Gérard afin de permettre la récupération des peintures et contenants de peinture. On demande aux citoyens de laisser leur contenant à côté du gros bac de métal à cet effet.



#### Sacs de plastique

La seule façon de recycler vos sacs de plastique, c'est en les regroupant dans un seul sac attaché avec un nœud. Il est défendu de déposer des sacs de plastique libres dans le bac vert.

#### Écocentre du Val-Saint-François

L'Écocentre est ouvert jusqu'au mois de novembre prochain pour récupérer différents matériaux: meubles, matériaux de construction, matériel informatique, plastiques agricoles, etc. Pour informations: 819 845-2544 ou 819 826-6505 poste 21



#### **SIGNALEMENT**

Un luminaire défectueux, une signalisation manquante, une route brisée, etc. Appelez au bureau municipal pour nous en informer afin que nous puissions y remédier dans les meilleurs délais. Votre collaboration aide de façon évidente à diminuer les frais et les ennuis!

# **Nouvelles**

# ACTION SPORT VÉLO DE WINDSOR ET DE VALCOURT, VOTRE RÉFÉRENCE ÉTÉ COMME HIVER!

Action Sport Vélo vend des équipements de sport usagés tout au long de l'année. Que ce soit pour vos sports d'été ou d'hiver, visitez Action Sport Vélo afin de vous procurez les articles suivants :

Bâton de ski - Botte de planche à neige

Botte de ski - Casque de hockey

Casque de vélo - Patin à glace (Reebok, Bauer, etc.)

Patin à roues alignées - Protège-lame

Ski (Rossignol, Salomon, etc.) - Soulier de football

Soulier de soccer et de baseball - Vélo - Sac de golf

Etc.

Nous acceptons l'argent comptant, la carte de débit et la carte de crédit dans nos deux boutiques (Valcourt et Windsor). Service courtois, chaleureux et professionnell



Windsor: 83, rue Saint-Georges Valcourt: 833, rue Saint-Joseph ORGANISME À BUT NON LUCRA-TIF

# Annulation de la messe prévue le 11 octobre

Dû à la situation actuelle et les nouvelles mesures sanitaires récemment annoncées par la santé publique, la messe prévue le 11 octobre prochain est malheureusement annulé.

Merci de votre compréhension



## Party du jour de l'An Avec la famille Bazin

#### Mardi 31 décembre 2020 à 18h00 ANNULATION



Suite aux mesures de sécurité de la santé publique, nous avons décidé d'annuler le party de la veille du jour de l'An.

Les frères Bazin

# Produits et services de Saint-Claude

Plomberie Charles Randlett 854, route 249 CMMTQ Résidentiel/commercial Rénovation Service Entretien



Les entreprises Fernand
Lussier et fils INC.
Mario et Richard Lussier
317, route de l'Église
Déboisement
Déneigement
Excavation
Mario
819 572-1368
Richard

819 571-2755



Adrénaline Performance 181, chemin Hamel Vente pneu neuf Pièce et accessoire VTT 819-845-5935 ventes.adrenaline@gmail.com



Garage J.M. Côté & Fils 364, rang 8
Pièces d'auto usagées
Remorquage
Réparation de véhicules
Pose de pare-brise
819-845-2887
819-571-3085





# Nouvelles Service Incendie



Le Service Incendie de la municipalité a fait don d'une chèque de 1000\$ afin de financer les activités du Service d'animation estivale pour l'été 2020. Ce montant a été ramassé suite à la participation de la population au Plaisir d'hiver de février dernier. Les enfants ent ainsi pu profiter de la visite d'animateur



ont ainsi pu profiter de la visite d'animateurs spécialisés pour des activités sportives et artistiques. Un gros merci !



Prévention des incendies

# LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI!



Pour une urgence incendie, composez le 9-1-1.

Prévention des incendies

# LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI!

#### LES PRINCIPALES DISTRACTIONS À ÉVITER EN CUISINE



## ÊTRE PRÉOCCUPÉ

- Utilisez une minuterie pour vous rappeler le temps de cuisson.
- Vérifiez si vous avez fermé la cuisinière et le four avant de quitter la pièce ou votre domicile.
- Ne laissez aucun objet sur la cuisinière.



#### INTERVENIR Auprès des enfants

- Si un autre adulte est présent, demandez-lui de s'occuper des enfants pendant que vous cuisinez.
- Demeurez près de la cuisinière en tout temps lorsque vous l'utilisez.
- Faites les devoirs avec vos enfants avant ou après avoir terminé la préparation du repas.



 Surveillez toujours les aliments sur la cuisinière.



# SORTIR POUR ALLER FUMER OU VA POTER

- Demeurez toujours dans la cuisine lorsque vous vous servez de la cuisinière.
- À l'extérieur, éteignez toujours vos mégots dans un cendrier, jamais dans un pot de fleurs, dans le paillis ou au sol.



#### FAIRE DU TÉLÉTRAVAIL

- Si vous préparez votre repas, prévoyez une plage horaire pour accorder toute votre attention à cette tâche.
- Évitez de répondre à vos courriels ou au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.



## ENTRETENIR UNE CONVERSATION

- Acceptez l'aide qu'on vous propose en cuisine afin de ne pas être la seule personne à superviser les différentes étapes.
- Avant de quitter la cuisine, assurezvous que les appareils de cuisson sont bien fermés



#### EFFECTUER PLUSIEURS TÂCHES EN MÊME TEMPS

- Concentrez-vous sur votre tâche en cuisine; le reste peut attendre.
- Lorsque vous utilisez la cuisinière et le barbecue pour préparer un repas, faites-le tour à tour et non en même temps. Sinon, déléguez l'utilisation du barbecue à une autre personne.



#### ) CONSULTER SON TÉLÉPHONE OU SA TABLETTE

- Laissez votre téléphone intelligent ou votre tablette hors de votre portée quand vous cuisinez.
- Concentrez-vous sur la tâche que vous effectuez en cuisine lorsque vous vous servez d'un appareil de cuisson.
- Évitez de consulter les médias sociaux, de répondre à vos courriels ou de parler au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire

041 (2020-0)

### Pour une urgence incendie, composez le 9-1-1.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Ouébec.ca/prevention-incendies

# Chronique de l'inspecteur

Il est permis d'installer un abri d'hiver temporaire ou un garage temporaire pour automobile aux conditions suivantes :

- a) Entre le 15 octobre d'une année et le 15 mai de l'année suivante, dans la voie d'accès au stationnement. Hors de cette période, cet abri d'auto temporaire ou garage temporaire, incluant son ossature, **doit être enlevé.**
- b) L'abri d'auto temporaire ou le garage temporaire doit être installé à une distance minimale de 1,5 mètres de la ligne de rue pour les lots intérieurs et à 3 mètres de la ligne de rue pour les lots de coin.
- c) L'abri temporaire doit être installé à 1 mètre des lignes de lot arrière et latérales.
- d) Ces abris doivent être fabriqués en toile ou matériel plastique et montés sur une ossature métallique ou de plastique synthétique spécialement conçue pour ce genre de construction.

Sachez que toute personne qui agit en contravention avec le présent règlement (règlement de zonage) commet une infraction et est passible d'une amende minimale de sept cent cinquante dollars (750.00 \$) et n'excédant pas mille dollars (1000,00 \$).

Pour plus d'informations, contactez

Jennifer Bergeron, officier en bâtiment et environnement 819-845-7795 #2 officier@st-claude.ca